

185. *Pepu a- Uipahararas* sur environ seize brasses. *Uuru Uahi a- Paatuu* est le propriétaire de ce terrain.

Signé: *Uuru Uahi a- Paatuu*.

185. *U. Roroo*, s'étend depuis le terrain de *Panna Pua* jusqu'à *Uipahararas* jusqu'au sommet de la montagne dans le village sur environ deux cents brasses. Il s'étend aussi depuis *Panna Pua* jusqu'à le terrain de *Uharas* sur environ quarante brasses. *Uahimura a- Paatuu* est le propriétaire de ce terrain.

Signé: *Uahimura a- Paatuu*.

186. *Taairima*, s'étend depuis la grande rivière et les petites rivières sur environ quatre vingt dix brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Uharas* jusqu'à celle de *Paatuu* sur environ vingt six brasses. *Uahimura a- Paatuu* est le propriétaire de ce terrain.

Signé: *Uahimura a- Paatuu*.

187. *U. Uupia*, s'étend depuis le terrain de *Uahimura a- Paatuu* jusqu'à celle de *Uharas* sur environ vingt brasses. Il s'étend aussi depuis le rivage jusqu'au sommet de la montagne qui respire le village sur environ cent brasses. *Uahupu a- Paatuu* est le propriétaire de ce terrain.

Signé: *Uahupu a- Paatuu*.

188. *U. Uuataua*, s'étend depuis le sommet de la montagne jusqu'à la montagne de *U. Uraia* sur environ deux cents brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Paatuu* jusqu'à celle de *U. U. U. U. U.* sur environ vingt quatre brasses. *U. U. U. U. U.* est le propriétaire de ce terrain.

Signé: *U. U. U. U. U.*

189. *U. U. U. U. U.* s'étend depuis le terrain de *U. U. U. U. U.* jusqu'à celle de *U. U. U. U. U.* sur environ quatre vingt brasses. Il s'étend aussi depuis la grande rivière jusqu'au sommet de la montagne sur environ deux cents brasses.